

Conseil d'Établissement N°1

leudi 14 octobre 2021

Présents:

- administration: Didier TRIBOUT, Wafaa LRHEZZIOUI, Sibylle IRAMBONA, Soukaina GONTIER, Pascal THIAIS (COCAC)
- personnels : Laurence DUPUY, Christine BIZIYEZU, Tiffany URDANETA, Floride BAHENDA, Valence NIYONKURU
- usagers: Tabea BISKUP, Claire NIJIMBERE, Niels SOMMER, Zoulika IRIZA, Gillian NIBIGIRWE

Excusés:

- Gilbert NIBIGIRWE (RLS), Leonidas HABONIMANA (APEEB) Jean-Yves CARNINO (IFB), Alaa ZAKI (Medecin)

Le Proviseur, président du Conseil d'Établissement (CE), présente l'ordre du jour et le soumet au vote.

- 1. Installation des instances (CESC, conseil de discipline, etc)
- 2. Bilan de rentrée
- 3. Bilan de la mission d'homologation
- 4. Modification du règlement intérieur
- 5. Projets 2021/2022 Vote de la sortie avec nuitées des Secondes
- 6. Présentation de la politique d'évaluation au cycle terminal
- 7. Divers

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Installations des instances

Le Proviseur rappelle les résultats des élections au CE et sa composition.

Il présente les différentes instances qui seront mises en place cette année, et appelle à la mobilisation des différents collèges (personnels et usagers) pour désigner ses représentants.

Le Conseil de discipline

Le Proviseur indique que le Conseil se réunit très rarement mais que sa composition doit être prévue pour éviter toute contestation ultérieure. Il se compose du Proviseur, de la CPE de la comptable, 5 personnels, 3 parents et 2 élèves.

Mme Dupuy annonce que, pour le personnel, les représentants élus au CE seront les membres. A leur tour, après discussion, les représentants élèves et parents d'élèves se désignent.

Le Conseil Education Santé Citoyenneté (CESC)

Le Proviseur se désole de sa mise en place retardée, du fait du manque d'implication des parents d'élèves. Cette instance, prévue par les textes officiels, a pour objectif de mettre en place des actions d'éducation à la santé et à la sexualité, de prévention des conduites addictives, d'éducation à la citoyenneté, de lutte contre l'exclusion et de prévention de la violence. Il se compose du Proviseur, médecin scolaire, de l'infirmière, le professeur de SVT, ainsi que les enseignants parents et élèves volontaires. Il se réunit lors de 2 réunions plénières annuelles, en plus des réunions des commissions autant que nécessaire, et réalise des actions ponctuelles : sensibilisation au brossage de dent avec intervention d'un dentiste, prévention sécurité routière, conférence d'un psychologue sur les addictions, etc. Le Proviseur invite à l'engagement de tous pour dynamiser l'école.

2. Bilan de rentrée

a. Effectifs

Le Proviseur annonce des effectifs en hausse cette année : 366 à la rentrée 2020, 422 à la rentrée 2021. Il se félicite de l'augmentation des inscriptions en maternelle, d'autant que, l'analyse des résultats des évaluations nationales de début CP montre une meilleure maîtrise des compétences de français et mathématiques parmi les élèves scolarisés en GS à l'EFB.

M. Tribout annonce comme objectif pour 2025 : atteindre à nouveau les 500 élèves, avec le nouveau bâtiment et le dédoublement des classes du collège.

b. Nouveautés pédagogiques

Le Proviseur détaille le Dispositif PARLE (Parcours Aménagé et Renforcé en Langue Étrangère) : 1 heure d'anglais supplémentaire à tous les niveaux, de l'EMILE et de la DNL, c'est à dire des enseignements en anglais (EPS, Sciences et Géographie au Primaire, Physique Chimie au collège). Il précise également l'ouverture de la Spécialité Anglais : Monde contemporain.

M. Sommer s'interroge sur les enseignants en capacité de mener ces DNL. La Direction indique que ces dispositifs sont intégrés aux procédures de recrutement.

Les options ouvertes cette rentrée sont, ensuite, détaillées : Mandarin, qui accueille 12 élèves, Préparation aux Grandes Ecoles (PGE), Théâtre et EPS. Ces trois options sont alignées le vendredi après-midi. En 6ème et 5ème est proposée une option théâtre et en 4ème, 3ème, une option Médias.

Le Proviseur présente ensuite la reprise du dispositif FLE internalisé, avec une enseignante à demeure dans l'établissement et la mise en place du dispositif Devoirs faits, animé par Alain, assistant d'éducation. Ce dispositif, en cours d'expérimentation, sera évalué au cours du 1er trimestre et généralisé le cas échéant. La Proviseur présente une vie scolaire renforcée, avec l'embauche de 2 assistants d'éducation, anciennement surveillants, pour améliorer la gestion des élèves et l'animation. Mme Gontier, CPE, complète par l'annonce de la mise en place de tutorat (soutien des élèves en difficultés par d'autres élèves)

Mme Lrhezzioui, directrice du Primaire, ajoute, qu'au Primaire, la bibliothèque (B.C.D) entièrement rénovée, accueillera des animations pour valoriser la lecture et accompagner le parcours culturel des élèves.

3. Homologation

M. Tribout retrace la visite d'homologation, tenue par Jean-Pierre Avril les 23 et 24 septembre, et se félicite de la qualité des échanges réalisés lors de ces deux journées. Les résultats seront publiés le 2 décembre, après la commission interministérielle.

M. Sommer se questionne sur l'impact financier pour les parents d'élèves, notamment avec la fin du recours au CNED. M. Tribout répond que les frais dédiés au CNED ont été intégrés aux frais d'écolage. Il rappelle que le coût du lycée, avec l'offre de 6 spécialités, est très élevé et qu'il y a une péréquation sur l'ensemble de la scolarité.

4. Modification du Règlement Intérieur

Mme Lrhezzioui explique le souhait d'adopter un régime assoupli pour les élèves de TPS, afin de respecter au mieux leur rythme. En effet, le passage à la journée continue a augmenter le volume horaire de scolarisation car ces élèves venaient uniquement les matinées.

Elle propose d'aménager les horaires pour revenir à un volume hebdomadaire de 20 heures, soit 7h45- 11h45.

Mme Urdaneta s'interroge sur la difficulté des parents de venir à deux horaires différents. Mme Lrhezzioui ajoute, qu'effectivement, une garderie gratuite sera proposée, animée par l'Asem de référence pour les tout-petits.

Et donc soumis au vote, la modification du Règlement Intérieur suivante : *"Horaires des TPS/PS*

Art 29 - Les élèves de TPS/PS peuvent être accompagnés jusqu'à la classe par un adulte.

Art 30 - Au Primaire, les horaires sont : 7h45 - 12h45, du lundi au vendredi. Excepté en Toute Petite Section : 7h45-11h45 pour les élèves de TPS, qui peuvent

bénéficier d'aménagements horaires. Les élèves de maternelle peuvent être récupérés à partir de 12h30."

La proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Tribout évoque ensuite la question de la Charte de la laïcité. Cette question avait fait l'objet de débat lors du dernier Conseil d'établissement et a été reposée par l'Inspecteur lors de la visite d'homologation. Mme Biskup demande des précisions. Le Conseil discute des tenues ostentatoires et convient que ce sujet ne pose pas problème à l'EFB. M. Tribout argue de la nécessité de suivre les recommandations de l'Inspecteur. Mme Dupuy se questionne sur la possibilité d'adopter notre propre charte. Elle propose d'exclure l'article 14, qui concerne les établissements publics français. Le Conseil adhère à cette proposition.

M. Tribout soumet au vote la modification suivante :

"Préambule

• La neutralité et la laïcité (conformément aux articles 1 à 13 et 15 de la Charte de la laïcité en annexe)"

La modification est adoptée à l'unanimité

5. Projets 2021/2022

M. Tribout énonce les événements prévus cette année :

- Commémoration de l'assassinat de Samuel Paty
- Cérémonie du 11 novembre, à confirmer
- Défi des Secondes : du 24 au 26 nov.

Mme Nijimbere questionne sur les accompagnateurs. M. Tribout précise qu'une réunion d'information aux parents donne toutes les informations aux familles, explique que l'objectif est de renforcer la cohésion du groupe et de ritualiser le passage au lycée.

M Sommer demande qui seront les accompagnateurs. M. Tribout liste les accompagnateurs : le proviseur, l'adjoint, les professeurs d'EPS, d'Histoire-Géographie, de Français et l'infirmière, ainsi que du personnel militaire. Mme Nijimbere demande les tarifs. M. Tribout précise que le budget n'est pas clos, mais que le coût de l'an dernier était de 75000 bif les 3 jours.

M. Tribout soumet au vote cette proposition de sortie avec nuitées. Elle est adoptée à l'unanimité.

- Semaine des lycées français du Monde : 29 nov au 3 déc.
- Marché de Noël, organisé par le CVCL : 11 décembre 2020
- Cross de l'EFB: 8 décembre 2020 à confirmer
- Fête de Noël, de la TPS à la 5ème : 17 décembre 2020

- Nuit de la lecture
- Fête de la Francophonie
- Journée de la Terre
- Mai des langues

6. Politique d'évaluation au cycle Terminal

M. Tribout annonce le contexte : la réforme du Baccalauréat avec 40% de contrôle continu et l'objectif cette politique : assurer l'égalité de traitement des élèves. Le Conseil parcourt le document.

M. NIbigirwe, représentant des élèves, pose la question des coefficients. M Tribout reprend les 3 types d'évaluations : diagnostique, non comptabilisés dans la moyenne, formative, faiblement coefficienté et sommative (comme les DS, le bac blanc) plus fortement coefficienté.

Le Conseil se félicite de la présentation. La Direction précise qu'un document synthétique est également en cours d'élaboration pour le Primaire et le collège.

7. Questions diverses

M. Sommer s'alarme de la présence de sucreries à la récréation et souhaite que l'interdiction soit davantage respectée. Mme Lrhezzioui réaffirme que la règle prévaut toujours et qu'elle sera rappelée aux familles.

Mme Biskup questionne sur les sorties scolaires. M. Tribout précise que les sorties ne sont pas des obligations. Elles se font pour des objectifs pédagogiques.

Mme Biskup questionne aussi sur la tenue des élèves. M. Tribout rappelle que le règlement intérieur précise qu'une tenue correcte est exigée, à l'appréciation de la Direction.

Mme Nijimbere demande la procédure de constitution de la liste des fournitures scolaires. Les enseignants précisent que des demandes complémentaires émergent de nouveaux besoins.

Mme Nijimbere se désole aussi des propos tenus par certains élèves. M. Tribout souligne que la vie scolaire est attentive mais qu'on ne peut mettre un surveillant derrière chaque élève et que le rôle de l'école est limité, l'éducation revient aux familles.

A 19h45, l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.

Le Président du CE Didier TRIBOUT La Secrétaire de séance Wafaa LRHEZZIOUI